



Certificat Individuel - Certiphyto

Certification

FORMATIONS REGLEMENTAIRES

Formation initiale de 14 à 28h et renouvellement de 7h à 14h (selon catégorie)

Objectif

Obtenir le certificat individuel pour pouvoir travailler avec des produits phytopharmaceutiques.

Programme

Le contenu de la formation répond au programme officiel définis par le ministère. La formation se décline autour des 3 thèmes réglementaires :

- réglementation et sécurité environnementale,
- santé sécurité pour l'applicateur et espace ouvert aux publics
- réduction de l'usage, méthodes alternatives. Ces thèmes seront adaptés en fonction du certificat visé.

Certificats disponibles

- Conseil
- Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques
- Décideurs pour les entreprises soumises à agrément
- Décideurs pour les entreprises non soumises à agrément
- Opérateur



Taux de
réussite
99%

Modalités d'obtention

3 possibilités d'obtention du certificat individuel :

- A la suite d'une formation spécifique (de 2 à 4 jours selon le certificat visé) avec vérification des connaissances
- A la suite de la réussite d'un test seul
- Par équivalence de diplôme datant de moins de 5 ans

A la suite de la formation et/ou du test, un bordereau de score et/ou une attestation de l'organisme de formation vous sera remise afin de faire la demande de certificat sur le site entreprendre.service-public.fr

Le certificat vous sera délivré par la DRAAF de votre région administrative.

Tarifs au CFPCA

Formation initiale 2 jours à 4 jours en fonction de la catégorie	150 € par jour (+ 30 € frais dossier)
Renouvellement de 1 jour à 2 jours	150 € par jour (+ 30 € frais dossier)
Test initial ou de renouvellement	80 €

Pour des demandes de groupes n'hésitez pas à nous contacter.

Le centre dispose de locaux* au sein de l'EPLEFPA de Brioude-Bonnefont dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 au niveau 6 : laboratoires de chimie et de biologie, 2 salles informatiques, ateliers pédagogiques, un Centre de Ressources, un Centre de Documentation et d'Information, une exploitation agricole, un atelier machinisme, une salle techno, des installations sportives, un centre équestre, un restaurant scolaire...

Votre parcours au sein de notre centre est individualisé et personnalisé.

*Nos locaux sont accessibles au public handicapé.



Financement

Les financements possibles sont les CPF, VIVEA, Pôle Emploi, autofinancement.

Validation

Par la DRAAF

Méthodes et moyens pédagogiques

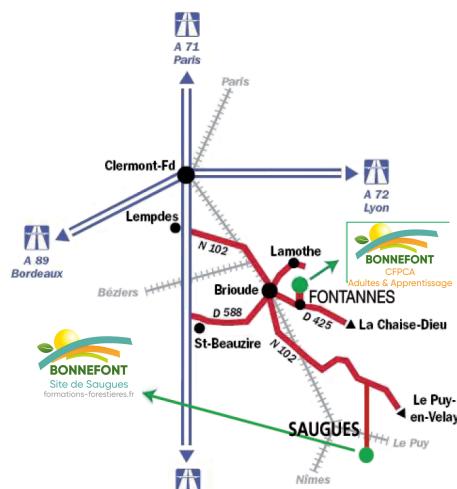
Exposé en salle, échanges et études de cas concrets

Public et pré-requis

Tous les professionnels qui distribuent ou appliquent des produits phytosanitaires.

Délais d'accès à la formation

En fonction du calendrier et des financeurs



EPLEFPA de Brioude Bonnefont Saugues - CFPCA

Route de Bonnefont 43100 Fontannes

04 71 74 57 74 / cfppa.bonnefont@educagri.fr